

FICHE NAVETTE n°2011/09

Conseil de Quartier Perrache Confluence

- Avis
- Questions
- Proposition

Bureaudate :

Commission Urbanisme et développement local sous commission transport date : 22 mars 2011

Thème

La sous commission Transport demande qu'il y ait des mesures plus précises sur le quai Perrache :

- de la pollution atmosphérique (Coparly)
- de la pollution sonore (Acoucité)

et demande l'installation de capteurs fixe et mobile.

Date de réception au service Affaires décentralisées : 11 mai 2011 (mail ; courrier)

Validation par le président du CQ : 11 mai 2011

Traitement de la demande

Avis de la mairie d'Arrondissement :

Cette fiche navette rejoint la fiche navette 2010/17 du conseil de quartier Bellecour Carnot qui n'a toujours pas reçue de réponse.

La Mairie du 2^{ème} arrondissement est favorable à l'installation de capteurs mesurant la pollution sonore et atmosphérique. De plus, la Mairie du 2 a demandé officiellement à la Préfecture du Rhône une réduction de la vitesse à 70 km sur l'autoroute au niveau du quai Perrache, le Préfet a répondu que ce n'était pas d'actualité.

Transmission de la demande à : Gérard CLASSE, Adjoint au Maire en charge de la démocratie participative et des relations avec les usagers, copie Dr RITTER, Directeur de l'Ecologie urbaine et Marie-Hélène NOUGAREDE, chargée de mission Démocratie Participative de la Ville de Lyon

le: 18/07/2011

Retour avis Maire d'arrondissement au Président et/ou au Vice-Président le : 18/07/11

Suite donnée :

Retour Suite donnée au Président et/ou au Vice-Président le :

FICHE NAVETTE n°2010/17

Conseil de Quartier

- Avis
- Questions
- Proposition

Bureaudate : 2/12/2010

Commissiondate :

Thème

Le Plan de Protection de l'Atmosphère (P.P.A.) de 2008 a pour but d'améliorer la qualité de l'air et d'atteindre les objectifs fixés par la réglementation européenne et d'améliorer les connaissances dans le domaine de la qualité de l'air. Comment se fait-il que sur le Cours de Verdun (axe qui reçoit le plus de trafic intra-muros), il n'y ait pas de « site fixe trafic » mis en place par la COPARLY, pour analyser l'état de l'air en permanence. Il y en a tout autour (Gerland, Mulatière, Berthelot, Point du Jour, St Just), mais rien sur l'axe le plus pollué ? Pourrait-on envisager dans installer un « site fixe trafic » dans les meilleurs délais, et suivre ainsi la qualité de l'air à cet endroit particulièrement exposé, avec 18 voies de circulation en parallèles ? En ce moment, la COPARLY a installé un « site mobile » d'analyse place Gensoul. Pourrait-on connaître les résultats d'analyse sur le volume de NO₂, PM₁₀, SO₂, CO, métaux lourds qui sont constatés et connaître donc leur dépassement par rapport aux valeurs limites de 2005 ou 2010 obligatoires ou des valeurs cible 2010/2012 du P.P.A. ? De quelle manière pourrait-on être informé périodiquement de ces résultats sans avoir à les demander ?

Date de réception au service Affaires décentralisées (mail ; courrier) 2 décembre 2010
Validation par le président du CQ : 10 décembre 2010

Traitement de la demande

Avis de la mairie d'Arrondissement :

La Mairie du 2^{ème} arrondissement est favorable à l'installation de ce site fixe trafic.

Outre le bruit, la pollution semble être une explication au nombre de logements vacants sur cette partie du cours de Verdun. Une diminution du trafic, une réduction du nombre de voies et une végétalisation pourraient améliorer l'environnement avant la mise en place de mesures plus radicales.

Des informations sur la qualité de l'air en Rhône Alpes sont disponibles auprès d'**Atmo-RhôneAlpes**, Groupement d'Intérêt Economique d'Associations agréées pour la Surveillance de la Qualité de l'Air AMPASEL - ASCOPARG - ATMO Drôme Ardèche - **COPARLY** - SUP' AIR
Standard : 04 38 49 92 20 - contact@atmo-rhonealpes.org
Info air : www.atmo-rhonealpes.org / 0810 800 710 (numéro azur)

Transmission de la demande à : Gérard CLAISSE, Adjoint au Maire en charge de la démocratie participative et des relations avec les usagers, copie Marie-Hélène NOUGAREDE, référente Démocratie Participative de la Ville de Lyon

le : 24/12/2010

Retour avis Maire d'arrondissement au Président et/ou au Vice-Président le : 24/12/2010

Suite donnée :

Retour Suite donnée au Président et/ou au Vice-Président le :

FICHE NAVETTE n°2011/10

Conseil de Quartier Perrache Confluence

- Avis
- Questions
- Proposition

Bureaudate :

Commission Urbanisme et développement local sous commission transport date : 22 mars 2011

Thème

La sous commission Transport demande qu'une étude (sommaire) soit faite sur l'impact sanitaire des pollutions de l'autoroute dans le quartier de Perrache (stagiaires de la SPLA ou de la Mairie qui peut interroger les médecins et les infirmières du quartier ou vers le cours de Verdun.

Date de réception au service Affaires décentralisées : 11 mai 2011 (mail ; courrier)

Validation par le président du CQ : 11 mai 2011

Traitement de la demande

Avis de la mairie d'Arrondissement :

La mairie du 2^{ème} arrondissement est très réservée quant à cette proposition notamment en raison du secret médical et de la difficulté de cette mission. La mairie préfère orienter son action sur la demande d'installation de capteurs et sur la réduction de la vitesse à 70 km/h au niveau du quai Perrache.

Le :18/07/2011

Retour Suite donnée au Président et/ou au Vice-Président le :18/07/2011